



Edité le : 11/03/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE THORAME BASSE

04170 THORAME BASSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-33500	
Identification échantillon :	LSE2303-17817-1	Analyse demandée par : ARS DT DE HAUTE PROVENCE
Nature:	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	LA BATIE	Code PSV : 0000004598
Localisation exacte :	Abonné centre hameau, robinet cuisine	
Dept et commune :	04 THORAME-BASSE	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0750184000	Y : 6,4792171000
UGE :	0183 - THORAME BASSE	
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION	
Type de visite :	D1	Type Analyse : D1CL2
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE THORAME-BASSE	Motif du prélèvement : CS
	MAIRIE	
	LE VILLAGE	
	04170 THORAME-BASSE	
Nom de l'installation :	HAMEAU LA BATIE	Type : UDI
		Code : 004726
Prélèvement :	Prélevé le 08/03/2023 à 12h51 Réception au laboratoire le 08/03/2023	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LARRE Fabrice	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
	Flaconnage CARSO-LSEHL	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 08/03/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Aspect de l'eau	04D1CL2*	0	-	Analyse qualitative				
Couleur de l'eau	04D1CL2*	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	04D1CL2*	6.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #

Edité le : 11/03/2023

Identification échantillon : LSE2303-17817-1

Destinataire : MAIRIE DE THORAME BASSE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité	
pH sur le terrain	04D1CL2*	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	04D1CL2*	277	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	2		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	04D1CL2*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	04D1CL2*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1			0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0	#
Caractéristiques organoleptiques										
Odeur	04D1CL2*	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	04D1CL2*	Néant	-	Méthode qualitative						
Turbidité	04D1CL2*	0.18	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10				2 #
Analyses physicochimiques										
Cations										
Ammonium	04D1CL2*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.05			0.10	#

04D1CL2* ANALYSE (D1CL2) ROUTINE EAU DE DISTRIBUTION (ARS04-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire
